Accusé de réception en préfecture
001-210101598-20250410-2025-020-DE
Date de réception préfecture : 25/04/2025

Commune de Feillens

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL

(disponible sur le site internet de la ville)

Sommaire :

I. Le cadre général du compte administratif
II. La section de fonctionnement
III. La section d'investissement
IV. Les résultats de l'exercice 2024

I. Le cadre général du compte administratif

Le compte administratif retrace précisément toutes les dépenses et recettes effectivement réalisées par la commune durant l'année qui vient de s'écouler. Cet outil permet à l'ordonnateur de la collectivité, à savoir le Maire, de rendre compte de sa gestion des fonds publics pendant l'année.

Il doit être présenté au Conseil Municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante. Le compte administratif de la commune a été présenté et voté le 10 avril 2025.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les charges de personnel ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à investir pour l'avenir.

II. La section de fonctionnement

➢ Dépenses

L'exécution des différents chapitres de dépenses, très proche du prévisionnel, montre des prévisions très ajustées et une gestion rigoureuse avec un suivi régulier des charges courantes.

PRINCIPALES LIGNES DE DEPENSES	BUDGET VOTE EN 2024	DECISONS MODIFICATIVES	REALISE EN 2024
Chap. 011 – Charges à caractère général	668 660 €	643 160 €	632 609.32 €
Chap.012 – Charges de personnel	869 250 €	876 250 €	874 706.18 €
Chap.014 – Atténuation de produits	15 000 €	9 500 €	9 431.00 €
Chap.65 – Autres charges de gestion courante	336 396 €	356 396 €	356 316.49 €
Chap.66 – Charges financières	55 000 €	60 000 €	56 424.36 €
Chap.67 – Charges exceptionnelles	1 000 €	0 €	0 €

Les dépenses sont maîtrisées, en particulier sur les charges générales et les charges de personnel. Les ajustements, à la marge, intervenus en cours d'année par le biais des décisions modificatives correspondent à un suivi précis des besoins de la commune.

➢ Recettes

Le taux de réalisation des prévisions budgétaires en recettes est supérieur à 98 % ce qui montre une très bonne anticipation des diverses rentrées pour l'année.

Accusé de réception en préfecture
001-210101598-20250410-2025-020-DE
Date de réception préfecture : 25/04/2025

PRINCIPALES LIGNES DE RECETTES	BUDGET VOTE EN 2024	DECISONS MODIFICATIVES	REALISE EN 2024
Chap. 013 – Atténuations de charges	3 000 €	3 000 €	4 418.56 €
Chap.70 – Vente de produits	98 000 €	98 000 €	125 544 .70 €
Chap.73 – Impôts et taxes	640 550.99 €	640 550.99 €	655 664.47 €
Chap.731 – Fiscalité locale	879 500 €	879 500 €	880 847.84 €
Chap.74 – Dotations, subventions, participations	459 327 €	459 327 €	447 380.06 €
Chap.75 – Autres produits de gestion courante	115 000 €	115 000 €	142 609.36 €
Chap.77 – Produits exceptionnels	19 290 €	60 290 €	97 620.33 €

Parmi les différences notables, on remarque que les loyers des logements communaux ont été perçus sur une année complète (chapitre 75), et que la commune a été remboursée du sinistre des eaux intervenu dans le logement de la Cure (chapitre 77).

CONCLUSION : l'exécution budgétaire montre une gestion rigoureuse, réaliste et efficiente. La section de fonctionnement affiche un solde d'exécution excédentaire de 383 597.97 € qui permet de financer les investissements de l'année suivante.

III. La section d'investissement

- **Dépenses**

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2024 + DECISIONS MODIF.	REALISE EN 2024
Emprunt (remboursement du capital)	531 042.95 €	329 206.52 €
Bâtiments	272 330.00 €	186 935.16 €
Voirie	240 000.00 €	226 119.95 €
Matériel	41 510.00 €	34 818.67 €
Acquisitions immobilières	66 520.00 €	46 236.66 €
Plan de circulation	20 000.00 €	5 430.00 €
Réhabilitation ancienne cantine	906 000.00 €	838 186.94 €
Régularisation de cessions	3 000.00 €	0 €

La commune maintient son choix d'investir dans des projets structurants, lesquels sont presque achevés (réhabilitation de l'ancienne cantine, aménagement de la route des Chèvres) ou encore en cours et reportés l'année suivante (rénovation du bâtiment de La Poste ou de la Maison Lacharme).

- **Recettes**

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2024 + DECISIONS MODIF.	REALISE EN 2024
FCTVA	120 000.95 €	122 888.42 €
Taxe d'aménagement	35 000.00 €	34 892.85 €
Subventions pour l'installation de la vidéoprotection	74 824.00 €	30 287.00 €
Subventions pour la réhabilitation de l'ancienne cantine	351 530.00 €	125 127.00 €
Emprunts	800 000.00 €	800 000.00 €
Produits de cession	41 000.00 €	41 000.00 €

Malgré des subventions attendues non encore versées, le solde d'exécution de la section d'investissement est légèrement positif (16 868.42 €) ce qui illustre un suivi strict des dépenses.

CONCLUSION : La section d'investissement a été marquée par une bonne dynamique de réalisation : les projets structurants sont bien avancés (Maison des Associations) et les travaux de voirie conséquents. Le report de versement des subventions attendues a engendré un besoin de trésorerie compensée par la souscription d'un emprunt à court terme de 200 000 € qui sera remboursé en début d'année 2025.

Accusé de réception en préfecture
001-210101598-20250410-2025-020-DE
Date de réception préfecture : 25/04/2025

IV. Les résultats de l'exercice 2024

Le compte de gestion, qui correspond au suivi de l'exécution budgétaire par le comptable public, a également été présenté au Conseil Municipal le 10 avril 2025. Les écritures étant parfaitement conformes au compte administratif, les résultats de l'exercice 2024 ont pu être arrêtés ainsi :

Détermination des résultats				
		Investissement	**Fonctionnement**	**Total**
1	Recettes exercice N	1 683 802.32	2 354 085.32	4 037 887.64
2	Dépenses exercice N	1 666 933.90	1 970 487.35	3 637 421.25
I	Résultat de l'exercice (1-2)	*16 868.42*	*383 597.97*	*400 466.39*
II	Résultat antérieur	-310 424.05	172 153.01	-138 271.04
A	**Solde d'exécution (I + II)**	**-293 555.63**	**555 750.98**	**262 195.35**
3	Restes à réaliser Recettes N	270 940.00	0.00	270 940.00
4	Restes à réaliser Dépenses N	190 813.00	0.00	190 813.00
B	**Solde des restes à réaliser (3 + 4)**	**80 127.00**	**0.00**	**80 127.00**
	Résultat d'ensemble (A + B)	**-213 428.63**	**555 750.98**	**342 322.35**

L'excédent global de fonctionnement (555 750.98 €) va donc permettre, pour le budget 2025 :

- De couvrir le besoin de financement des investissements à hauteur de 213 428.63 €
- Le reste étant reporté en recettes de fonctionnement à hauteur de 342 322.35 €

CONCLUSION : la commune est dans une situation financière positive, avec un bon équilibre entre gestion courante et dynamique d'investissement. Elle dégage un excédent net qui servira à financer les projets futurs.

Fait à FEILLENS, le 23/04/2025

Le Maire,

MAIRIE de FEILLENS (Ain)

Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités

Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône